



# Mairie de Bessoncourt



19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 email : [bessoncourt.mairie@wanadoo.fr](mailto:bessoncourt.mairie@wanadoo.fr)

16 novembre 2012

## Mois du film documentaire

■ En association avec le Conseil Général, la Médiathèque de Bessoncourt vous présente le mois du film documentaire le 20 novembre à 20 h 30 à la salle communale de Bessoncourt.

Projection du film "Une autre vie". Présence de la réalisatrice Dominique PERNOO.

Séance gratuite. Informations et réservations au 03.84.29.99.72 ou par mail [mediathequebessoncourt@voila.fr](mailto:mediathequebessoncourt@voila.fr)

## Passage de la déchèterie mobile –Rappel-

■ Prochain passage de la déchèterie mobile :

**Mardi 20 novembre aux ateliers municipaux de 12 h à 19 h**

## Logement vacant

■ Un logement du locatif 19 bis rue des Magnolias se libère le 7 février 2013.

Logement de type F3, loyer au 1<sup>er</sup> juillet 2012 : 531.77 €

Chauffage individuel gaz, cave.

Les personnes intéressées doivent déposer une demande en mairie accompagnée de leur avis d'imposition établi en 2011 par les services fiscaux au titre des revenus perçus en 2009.

Cette demande devra être déposée en mairie le 7 décembre au plus tard.

## Atelier mémoire

■ Les séances ont débuté le jeudi à 14 heures dans la salle du Conseil Municipal. Il nous manque 2 personnes pour pouvoir continuer.

Si vous souhaitez passer un bon moment en travaillant votre mémoire, rendez-vous à la mairie le jeudi à 14 h.

## Aux propriétaires de chiens

■ **RAPPEL** : un arrêté municipal en date du 13 septembre 2006 précise que « toute déjection animale sur les voies et les espaces publics doit être **enlevée par le propriétaire ou la personne ayant la charge de l'animal domestique** ». Sont considérés comme voies et espaces publics les trottoirs, la voirie routière, les espaces

—ZUORAT—AZO—OXPLUSS

verts. Lorsque vous promenez votre chien, vous munir d'un sac pour ramasser ses déjections.

Je tiens à vous faire remarquer qu'il est très désagréable de « marcher dedans ! » ou de passer la débroussailleuse dedans !!

Je vous remercie de faire preuve de civisme et de ramasser les déjections de vos animaux.

## Inscriptions école

■ Nous recensons actuellement les enfants susceptibles d'être scolarisés à la rentrée de septembre 2013.

Si vous avez emménagé à Bessoncourt récemment et que vous souhaitez scolariser vos enfants à l'école de Bessoncourt à la rentrée de 2013, merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille.

## Bonnes pratiques en cas de neige

■ L'hiver va bientôt arriver, il est important de rappeler les bonnes pratiques en cas de neige.

A Bessoncourt, le déneigement des voies départementales est assuré par les services départementaux.

Cette année, pour les voies communales, nous allons faire appel à une entreprise qui s'est engagée à déneiger et saler les rues en cas de besoin (verglas ou hauteur de neige supérieure à 5 cm).

Les services municipaux sont chargés du déneigement et salage des abords des bâtiments communaux et lieux publics.

Je vous rappelle l'arrêté du 6 décembre 2011 prescrivant le déneigement et l'enlèvement du verglas en hiver.

La loi rend responsables les riverains (propriétaires ou locataires) du déneigement des trottoirs au droit du bien qu'ils occupent, pour permettre le passage des piétons.

## Déneigement : appel à candidature - Intermed

■ Comme les années précédentes, le CCAS souhaite renouveler l'opération de déneigement pour les personnes âgées. Le coût peut être pris en charge par le CCAS en fonction de leurs revenus. Peuvent en bénéficier, les personnes **âgées de 70 ans au moins, isolées ou victimes d'un handicap**. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, merci de vous inscrire en Mairie.

Pour pouvoir mettre en place ce service, Intermed recrute une ou deux personnes disponibles immédiatement. Contacter intermed au 03 84 56 20 48.

Pour information, Intermed propose également ces postes à des personnes retraitées depuis au moins 6 mois.

## Opération sapins : Rappel

■ La distribution de papier, de nœuds et de bolduc aura lieu **samedi 24 novembre 2012 de 10h à 12h** dans la **salle de l'ancienne école**.

Nous réaliserons le même jour les décorations du grand sapin et du centre du village.

Les volontaires seront les bienvenus pour nous aider à **partir de 9 h 30** dans la même salle (vous pouvez apporter vos boîtes, vos ciseaux et du scotch).